

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240927\_P\_141  
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

**VU** le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

**VU** le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

**VU** la délibération n° 20240924\_D\_087 du Conseil Communautaire du 24 septembre 2024 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

**VU** la décision n° 20240527\_P\_081 du président de la Communauté de Communes Loire - Semène

**Commission : Cycle de l'eau**

**Objet : Signature d'un acte spécial de sous traitance pour les travaux d'aménagement d'un Spot de pleine nature \_Abords de la Semène à Pont Salomon entre la société AU CARRE VERT et l'entreprise DYNAMIQUE ENVIRONNEMENT**

Le Président,

N° 20240927\_P\_141

Décide

De signer un acte spécial de sous traitance au marché :

- Titulaire de groupement du marché : **SARL AU CARRE VERT**

**OBJET**

Pour les travaux d'aménagement d'un spot de pleine nature aux abords de la Semène à Pont Salomon\_Lot n°6 Equipements sportifs et ludiques – Jeux mobilier et signalisation

Pour la réalisation des prestations suivantes :  
**Fourniture et pose de pontons, passerelles et salons bois, compris études et dimensionnements**

D'un montant maximum de

- **30 000 € HT**

L'entreprise sous-traitante désignée :

**DYNAMIQUE ENVIRONNEMENT  
828 ROUTE DES BONS PRES  
73 110 ROTHERENS**

Fait à LA SEAUVESUR SEMENE, Le 27 Septembre 2024

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou sous-préfecture  
Le :

AR Prefecture

043-244301131-20240927-20240927\_P\_141-AU  
Reçu le 02/10/2024

Le Président,

